



## MODES DE PAIEMENT

### VOUS ÊTES DÉJÀ TITULAIRE D'UN PERMIS ?

Voici les modes de paiement qui s'offrent à vous pour acquitter vos droits annuels :



#### Par Internet

Visitez le site web du **BSPQUEBEC.CA** et sélectionnez l'onglet « **Mon dossier** » pour effectuer un paiement en ligne par carte de crédit, carte de crédit prépayée ou par Visa Débit.



#### À une institution financière

Acquittez votre paiement soit au guichet, au comptoir de l'institution financière ou par Internet. Attention ! Veuillez prévoir un délai minimal de **3 à 5 jours ouvrables** pour le traitement et la réception de votre paiement par le Bureau.



#### Par chèque, mandat poste, mandat bancaire.

Acquittez votre paiement par chèque, mandat poste ou mandat bancaire **en indiquant votre numéro de dossier au verso** et l'expédier par la poste. Attention ! Veuillez prévoir un délai minimal de **7 jours ouvrables** pour le traitement et la réception de votre paiement par le Bureau. (Aucun chèque postdaté n'est accepté.)



#### Par Virement *Interac*

Acquittez votre paiement par virement *Interac* en suivant les consignes suivantes :

- 1 Destinataire:** Bureau de la sécurité privée
- 2 Courriel:** comptabilite@bspquebec.ca
- 3 Question de sécurité:** raison pour paiement
- 4 Réponse de sécurité:** permis
- 5 Raison:** votre numéro de dossier BSP

Veuillez prévoir un délai minimal de **7 jours ouvrables** pour le traitement et la réception de votre paiement par le Bureau.



#### Par téléphone

Contactez le Service à l'information en composant le 514 748-7480 ou le numéro sans frais au 1 877 748-7483 et sélectionnez l'option 1 pour parler à un agent. Il vous sera possible d'acquitter vos frais annuels par carte de crédit, carte de crédit prépayée ou par Visa Débit.

**Prenez note** que le temps d'attente pour joindre un agent peut être plus élevé qu'à l'habitude en raison du volume d'appels.



## MODES DE PAIEMENT

### POUR UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS?

Voici les modes de paiement qui s'offrent à vous :



#### Par carte de crédit, carte de crédit prépayée, Visa Débit.

Avant de pouvoir effectuer un paiement, vous devez télécharger et remplir le formulaire en lien avec votre nouvelle demande de permis que vous trouverez en ligne sur **BSPQUEBEC.CA** à la section

« **Faire une demande en ligne** ». Il vous sera possible, par ce formulaire, d'effectuer un paiement par carte de crédit, carte de crédit prépayée ou par Visa Débit.

**Portail ACCÈS AGENCE:** Afin de compléter votre demande via le portail Accès Agence, il est impératif d'être **détenteur d'une carte de crédit**, aucun autre moyen de paiement n'est accepté.



#### Par chèque, mandat poste, mandat bancaire.

Acquittez votre paiement par chèque, mandat poste ou mandat bancaire **en indiquant votre numéro de dossier au verso** si la demande est expédiée par la poste.  
(Aucun chèque postdaté n'est accepté.)



#### Par Virement *Interac*

Acquittez votre paiement par Virement *Interac* en suivant les consignes suivantes :

- 1 Destinataire :** Bureau de la sécurité privée
- 2 Courriel :** comptabilite@bspquebec.ca
- 3 Question de sécurité :** raison pour paiement
- 4 Réponse de sécurité :** permis
- 5 Raison :** Nom, Prénom,  
Date de naissance (JOUR/MOIS/ANNÉE),  
Courriel et Téléphone

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec notre Service à l'information par téléphone au 514 748-7480 ou au numéro sans frais 1 877 748-7483 ou par courriel à [info@bspquebec.ca](mailto:info@bspquebec.ca).

#### Le Service à l'information

Bureau de la sécurité privée